



Ballet d'étoiles autour de l'étoile polaire.
Crédit : aturpaudfoto.com

Dossier de presse

Actualités et actions phares du Parc national du Mercantour - Saison estivale 2020 -

Contact presse

Emmanuel GASTAUD

Responsable de la communication

Tél : 06 84 47 73 59

emmanuel.gastaud@mercantour-parcnational.fr



Informations pratiques

Contact presse

Emmanuel GASTAUD

Responsable de la communication

Tél : 04 93 16 50 84 / 06 84 47 73 59

emmanuel.gastaud@mercantour-parcnational.fr

Liste des intervenants à la conférence de presse du 25 juin 2020

Charles-Ange Ginesy

Président du Parc national du Mercantour

Laurent Scheyer

Directeur du Parc national du Mercantour par intérim

Nathalie Siefert

Responsable du service Connaissance et Gestion du Patrimoine

Julie Molinier

Responsable du Service Sensibilisation et Valorisation du Territoire

Samuel Priou

Responsable du Système d'Information

Emmanuel Gastaud

Responsable de la communication et des activités de pleine nature



Informations pratiques

Liens utiles

Site web du Parc national du Mercantour :

<http://www.mercantour-parcnational.fr/>

Photothèque du Parc national du Mercantour :

<http://pnmercantour.ajaris.com/mercantour/>

Site web Rando Mercantour, Destination Mercantour :

<http://rando.marittimemercantour.eu/>

Site web de la marque « Esprit Parc National » :

www.espritparcnational.com

Site web de saisies naturalistes participatives du Parc :

<https://obs.mercantour-parcnational.fr/home>

Site web de l'atlas de la faune et de la flore du Mercantour

<http://biodiversite.mercantour-parcnational.fr/>

Boutique en ligne du Parc national du Mercantour :

<http://boutique.mercantour.eu>

Site web de l'association Mercantour Ecotourisme :

www.mercantourecotourisme.eu/fr

Thèmes présentés

Actualités institutionnelles

- Départ de Christophe Viret de la direction du Parc national du Mercantour, arrivée au 1^{er} juillet de Aline Comeau en tant que nouvelle directrice

Actualités grand public

- Bilan des 40 ans du Parc
- Programme d'animations estivales / Maisons du Parc
- Ecotourisme : découvrir le Mercantour en 2020
- Marque Esprit parc national
- Site « Destination Mercantour-Maritime », choisir son itinérance ou son séjour dans le Parc national du Mercantour
- La grande traversée du Mercantour (GTM)
- Focus sur l'entretien des sentiers
- La réglementation, c'est pas si grave ! Focus sur un projet de vulgarisation de la réglementation
- Éducation à l'environnement : zoom sur le projet « Pierres, feuilles stylos! »

Le digital dans le Parc national du Mercantour

- Application sur le gypaète barbu
- Plateforme de saisies naturalistes participatives Obs'Mercantour
- Biodiv'Mercantour

Actualités scientifiques

- Gypaète barbu : reproduction 2020
- Clôture du Programme IBEX sur la conservation du bouquetin des Alpes : enseignements principaux
- Clôture du Programme CCLIMATT sur le changement climatique : enseignements principaux et suite
- Suivi du loup et programmes de mise en place de pièges photos
- La loutre en Roya et Bévéra
- Point d'actualité sur la RICE Alpes Azur Mercantour et la thématique pollution lumineuse
- Accompagnement des éleveurs pour améliorer les conditions de travail du monde de l'élevage et améliorer la connaissance : plan d'actions « cabanes pastorales » et plan d'actions loup,

Carte d'identité du Parc

Actualités institutionnelles

Actualités institutionnelles

Changement de capitaine à la direction du Parc national du Mercantour

Après près de 4 ans et demi à la direction du Parc national du Mercantour, Christophe VIRET est parti voguer vers d'autres horizons. Il a intégré le 1^{er} mai le CGEDD (Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable), en tant qu'inspecteur général.

Convaincu que la pédagogie, le dialogue, l'éducation à l'environnement sont les meilleures voies pour faire évoluer la conscience collective de nos concitoyens et remettre au centre de nos vies la nature et le vivant, Christophe VIRET a travaillé pendant 4 ans à construire des solutions pour trouver, avec les acteurs du territoire, les voies indispensables à la conciliation des usages et à la protection de l'environnement.

Quelques moments clés loin d'être exhaustifs de ces 4 années passées : la visite de la ministre Barbara Pompili en 2016, l'adhésion de Barcelonnette en 2018, les 40 ans du Parc en 2019, les ABC et les explor'nature, l'engagement de gros programmes de requalification des sites majeurs et des maisons de Parc, d'ambitieux programmes scientifiques autour du changement climatique ou des bouquetins, sans compter les chantiers de structuration internes au Parc ou encore la présidence du collège des directeurs des parcs nationaux de France.



Conférence des présidents et directeurs de parcs nationaux en 2018 à Barcelonnette, Christophe VIRET est au centre en bas.
Crédit photo : Julie Molinier / PNM



Nous souhaitons bonne route à Christophe Viret et accueillerons à partir du 1^{er} juillet Aline COMEAU, en tant que nouvelle directrice du Parc national du Mercantour. Dans l'intervalle, c'est Laurent SCHEYER qui assure l'intérim de la direction.

Aline COMEAU nous vient de l'Agence de l'Eau Adour Garonne où elle travaille depuis 13 ans et dont elle est directrice générale adjointe. Elle a également travaillé pendant 7 ans pour le Plan bleu Méditerranée en tant que directrice scientifique, 4 ans en tant que directrice de projet à BRL Ingénierie ainsi qu'à l'Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation et en service déconcentré de l'État : un parcours professionnel toujours au service du développement durable.

Nous lui souhaitons la bienvenue !



Aline Comeau, nouvelle directrice du Parc national du Mercantour au 1^{er} juillet 2020.

Crédit photo : Hélène RESSAYRES / AEAG

Actualités grand public

Actualités à destination du grand public

Bilan des 40 ans du Parc

Le Parc national a célébré en 2019 son 40^{ème} anniversaire. Une belle occasion de mettre en lumière toute la richesse de ce territoire d'exception au service de la nature et des hommes, depuis sa création en 1979.



Il aurait dû être le premier, il sera finalement le sixième parc national créé en métropole! Après plusieurs décennies de tractations, le Parc national du Mercantour voit finalement le jour en 1979.

Le Parc national du Mercantour a fêté ses 40 ans en 2019. 40 ans au cours desquels on peut signaler des événements et avancées marquants :

- Le retour d'espèces emblématiques avec les campagnes de réintroduction du gypaète (de 1993 à 2013), du bouquetin (de 1987 à 2006) et le retour naturel du loup en 1992 ;
- L'augmentation forte des abondances animales avec les deux exemples spectaculaires du chamois (de quelques centaines en 1979 à 10 000 individus en 2019) ou du bouquetin (de quelques dizaines en 1979 à 1 700 individus en 2019) ;
- Le lancement d'un inventaire généralisé de la biodiversité (ATBI) en 2007 sur le territoire Mercantour-Alpi Marittime. Cette ambitieuse opération a rassemblé depuis son lancement 350 taxonomistes, issus de plus de 40 institutions réparties dans toute l'Europe, avec, au final, pas moins de 11 000 taxons identifiés, parmi lesquels plus de 8 000 invertébrés, alors qu'on en connaissait moins de 2 000 avant l'inventaire ainsi que plusieurs espèces nouvelles pour la science ;
- Un partenariat transfrontalier de plus de 30 ans avec les aires protégées italiennes, couronné par la création du premier parc européen transfrontalier en 2013 ;
- Une candidature des Alpes de la Méditerranée au Patrimoine mondial de l'Unesco, dont la préparation a mobilisé pendant plus de 10 ans les équipes du Parc et de ses partenaires impliqués dans le projet.



Le teaser des 40 ans du Parc rappelant les chiffres clés de 40 ans d'actions est accessible ici :

https://www.youtube.com/watch?time_continue=1&v=gm3KnMm309s

Pour fêter ce bel âge, le Parc a proposé un programme d'animations alléchant tout au long de l'année. Des événements phares ont construit la colonne vertébrale de l'année, avec notamment un événement de lancement le 6-7 juillet à Valberg , un week-end portes ouvertes les 3-4 août et un événement de clôture à l'espace Lympia à Nice en janvier 2020.

De nombreux autres événements, organisés par le Parc, les communes ou les partenaires ont jalonné toute l'année 2019. L'ensemble des festivités a eu vocation à mettre en valeur les patrimoines ainsi que les grandes actions menées par le Parc et ses partenaires depuis 40 ans.

Retour sur un an de festivités au Parc national du Mercantour. Expositions, événements, partenariats, créations éditoriales, découvrez ou redécouvrez ci-dessous, en accéléré et en images, tout ce qui s'est passé en 2019 autour des 40 ans du Parc. Vivement les 50 ans!

<https://fr.calameo.com/read/0010061857bde6d6c2816?>



Crédit photo : Département 06



Actualités à destination du grand public

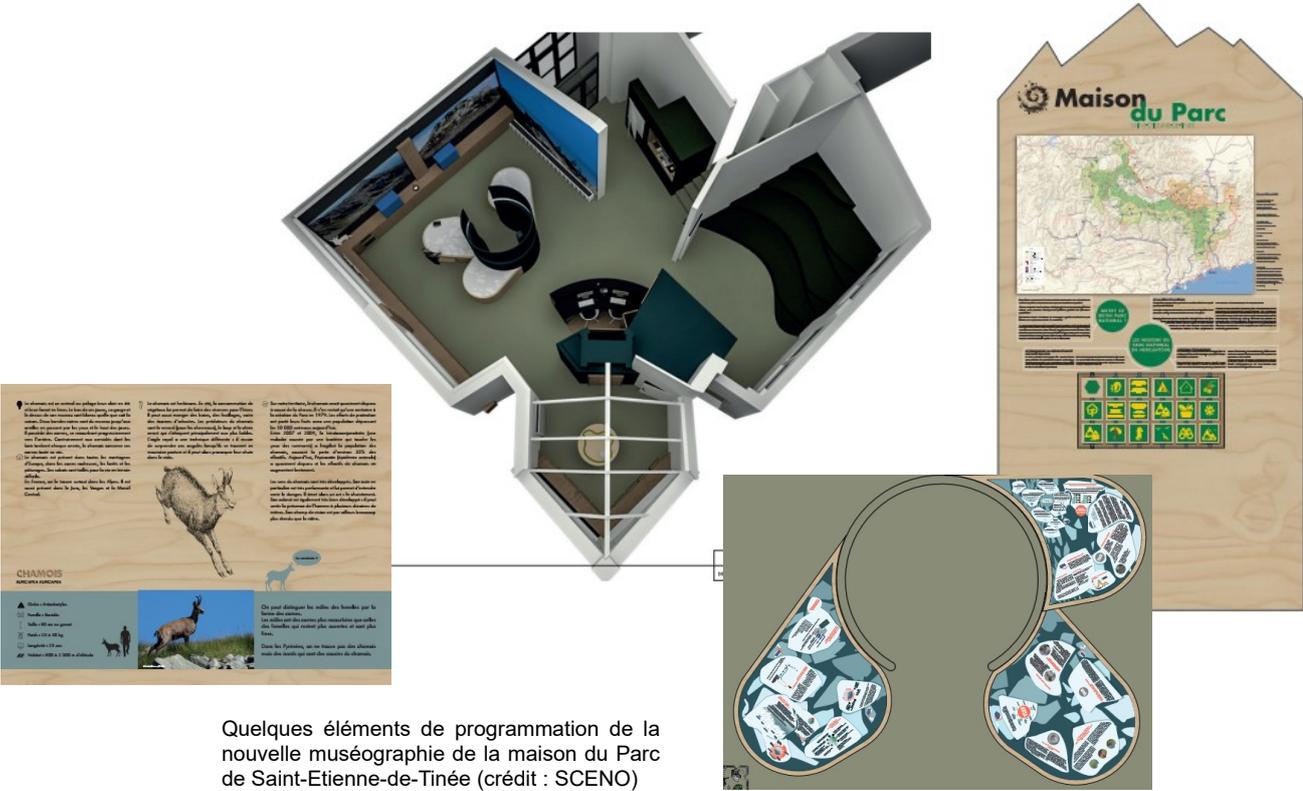
Les Maisons de Parc, bienvenue dans le Parc national du Mercantour

Le Parc est représenté sur son territoire par 5 Maisons du Parc. Celles de Valberg, Saint-Martin-Vésubie et Tende sont ouvertes toute l'année, celles de Saint-Etienne-de-Tinée et de Barcelonnette durant la saison estivale. Ces maisons du Parc remplissent plusieurs missions : accueillir le public, relayer des informations sur les actions du Parc et proposer des animations pédagogiques en lien avec la découverte du patrimoine naturel et culturel.

Nos animateurs et animatrices se tiennent à votre disposition pour répondre à toutes vos questions. Les Maisons du Parc proposent également à la vente divers produits pour les petits et les grands.

ATTENTION ! La maison du Parc de Saint-Etienne-de-Tinée sera fermée cet été pour cause de travaux. Une permanence sera cependant assurée dans l'ancien office de tourisme (Rue des communes de France, 06600 Saint-Etienne-de-Tinée) pendant les deux mois d'été.

A l'occasion de la réhabilitation du bâtiment de Saint-Etienne-de-Tinée, qui accueille les bureaux du service territorial et la maison du Parc, l'espace d'exposition est en train d'être totalement remanié : son habillage, sa disposition, sans oublier la salle de projection, où des gradins permanents ont été installés. Financés en partie par les fonds européens du programme CCLIMATT, le Parc et la commune de Saint-Etienne-de-Tinée, ces travaux permettent une refonte complète de la scénographie, mêlant une approche ludique et pédagogique. Si l'histoire de la vallée et de ses villages est abordée, l'exposition sera désormais centrée sur la question du changement climatique et évoque une dizaine d'espèces phares de la vallée, dont le lagopède alpin et le lièvre variable. À découvrir cet automne, quand la maison rouvrira ses portes au public.



Quelques éléments de programmation de la nouvelle muséographie de la maison du Parc de Saint-Etienne-de-Tinée (crédit : SCENO)

Coordonnées des Maisons du Parc :

Barcelonnette : 04.92.61.57.37

Valberg : 04.93.02.58.23

Saint-Etienne-de-Tinée (Point info au centre du village pour l'été 2020) : 04 93 02 42 27

Saint-Martin-Vésubie : 04 93 03 23 15

Tende : 04 83 93 98 82

Cet été, des animations et des expositions à destination du public pour faire découvrir les patrimoines du Mercantour

Dans chaque vallée, des animations, des conférences, des sorties nature et culture seront organisées cet été pour permettre aux habitants du Parc et aux visiteurs de découvrir les richesses et les curiosités de ce territoire d'exception. Comme depuis 2 ans, l'ensemble de ces animations sont rassemblées dans des programmes les présentant vallée par vallée.

L'ensemble de ces animations est également disponible en ligne sur le site web du Parc dans la rubrique agenda : <http://www.mercantour-parcnational.fr/fr/agenda>

Dans le contexte sanitaire lié au COVID-19, le Parc national du Mercantour a souhaité présenter cette année encore un programme d'animations estivales ambitieux et festif, afin de contribuer à son niveau à la reprise économique de nos vallées de montagne. Ce programme a été adapté en fonction des circonstances (type d'animation, taille des groupes, conditions d'accueil...), mais il est évidemment susceptible d'évoluer en fonction des directives nationales qui s'imposent à tous.

La responsabilité individuelle de chacun est fondamentale pour limiter les effets de la pandémie, c'est pourquoi nous remercions par avance tous nos visiteurs de leur contribution à la bonne marche de ces animations : respect des conditions d'inscription, de la taille de groupes, des gestes barrières... Le port du masque est recommandé et même obligatoire pour certaines animations.

Que tous soient sûrs que l'équipe du Parc travaille d'arrache-pied pour préserver la nature et sa sérénité, mais aussi la santé de ses visiteurs que nous invitons à venir nombreux !



Vous trouverez ci-dessous **quelques exemples** d'activités que nous vous invitons à découvrir dans chaque vallée :

Haute vallée du Verdon

Un festival d'expositions dans le Verdon cette année avec 3 thématiques :

- « **L'appel des forêts** » : l'exposition sensibilise à la naturalité des paysages forestiers et à la vie qu'elle abrite. Pour une découverte ludique, Hector l'arbre mort propose dans son tronc des ateliers pédagogiques autour de la forêt. Entrée libre et gratuite en juillet-août à l'**Office de Tourisme du Val d'Allos**.

- Venez découvrir **les secrets des araignées** peuplant votre environnement ! Au travers des photographies et explications pédagogiques de **Anne Bounias-Delacour**, vous observerez leur anatomie, leurs particularités et leurs modes de chasse.

Tous les jours de 14h30 à 19h du 6 juillet au 31 août au **Fort de Savoie à Colmars-les-Alpes** (2.5€, gratuit pour les moins de 12 ans)

A noter diverses conférences et sorties qui jalonnent l'été dans le Verdon autour de cette thématique.

- Également au Fort de Colmars, « **La lumière nuit ! Ciel de montagne et vie nocturne** » et « **Entre jour et nuit** »

Deux expositions pour un thème, celui de la nuit. La première traite de la vie nocturne et des impacts de la pollution lumineuse sur la biodiversité. La seconde, qui présente les photos de paysages nocturnes d'**Anthony Turpaud**, est une invitation à vous évader au milieu des paysages nocturnes du Mercantour, de la tombée de la nuit jusqu'à l'aube.

Vallée de l'Ubaye

- **Exposition permanente** : Exposition photographique d'**Emmanuel Juppeaux**, sur les paysages du Mercantour, au travers des 220 km de la **Grande Traversée du Mercantour**, parcourus en 18 étapes depuis Barcelonnette. Entrée libre et gratuite à la Maison du Parc de la Sapinière à Barcelonnette. Vernissage le 8 juillet à 18h.

- **Sorties naturalistes « A la découverte de la reine des Alpes »** - 24 juillet et 3 août - Sorties d'observation de terrain accompagnées d'un garde. Sur inscription uniquement.

- Du jeudi 20 août au dimanche 23 août, 4ème **Rassemblement des Astronomes Amateurs de Restefond** »

De nombreuses animations auront d'ailleurs trait à la vie nocturne et à l'astronomie en Ubaye, dans la continuité de la labellisation RICE du territoire Alpes Azur Mercantour.

Vallées du haut-Var et du Cians

- **Exposition "Au banquet des Gypaètes"** : exposition d'une quarantaine de photos inédites de **Yann Toutain**, qui nous fait découvrir le ballet des grands rapaces de montagne, au travers d'une des espèces les plus emblématiques, le gypaète barbu, dont un couple s'est installé à Entraunes fin 2018.

RDV tous les jours à partir de 9h30 du 1^{er} juillet au 31 août à la salle des fêtes d'Entraunes. Visite commentée par le photographe le 15 juillet.

- **Festival astronomie « Astro'Valberg » du 21 au 23 août à Valberg**, organisé par le Département 06 avec le Syndicat intercommunal de Valberg en collaboration avec la communauté de communes Alpes d'Azur/natura 2000 : observation du ciel étoilé, balades nocturnes et sensibilisation à la réduction de la pollution lumineuse.

- **Défis-Nature à la Maison valbergane** : curieux de nature ? Découvrez les défis nature, aiguiser votre curiosité et testez vos connaissances tous les mardis à 17 h à la maison du parc de Valberg

- **Journée portes-ouvertes du Parc le 15 juillet à Entraunes** : observations à la longue-vue, discussion avec les gardes-moniteurs du Parc sur leur métier, visite commentée de l'exposition au banquet des gypaètes », projection de film et apéritif offert à 19 h. RDV à partir de 14h au point info d'Entraunes.

Vallée de la Tinée

- **Des animations nature hebdomadaires pour le jeune public : « Les jeudis de l'écologie »**

Ateliers, jeux nature et activités ludiques, pour les enfants de 7 à 12 ans, accompagnés de leurs parents. Tous les jeudis à 10h30 et 14h30 en extérieur. Places limitées, inscriptions obligatoires.

- **Projection en plein air** le vendredi 10 juillet du film « **Dessine-moi un chamois** » en présence des réalisateurs **Véronique, Anne et Erik Laped**.

Tourné sur 3 années, le film raconte la complicité entre un jeune garçon et ses grands-parents, qui s'aventurent dans le parc national du Grand Paradis à la recherche de la faune. Gratuit.
RDV : à 21h au terrain de tennis de Saint-Sauveur-sur-Tinée

- **Soirée astronomie** le 23 juillet : Animations autour de l'astronomie par un garde-moniteur, l'association Astronomie Tinée Mercantour et le bureau des guides de la Tinée.

- Vendredi 7 août « **Atlas de la biodiversité communale** »

A la découverte des chauves-souris. Conférence réalisée par un garde-moniteur suivie d'observation à la caméra thermique et détection des ultrasons autour du village avec un naturaliste indépendant et des gardes-moniteurs.. RDV : à 20h30 à Saint-Sauveur-sur-Tinée

Vallée de la Vésubie

- **Exposition « Martial Bos, images du Mercantour ».**

Découvrez tout l'été à la maison du Parc les peintures naturalistes et de paysages, réalisées en atelier d'après les observations sur le terrain de l'artiste (huiles sur toiles).

- « **Le trésor de la Maison du Parc de Saint-Martin-Vésubie** » - jeux de chasse au trésor

Tous les jours à partir de 10h, arpentez les rues et ruelles du village de Saint-Martin-Vésubie afin de rechercher des indices qui vous permettront d'ouvrir la malle au trésor...

- Organisé par l'**association Hervé Gourdel**, le **festival Images et Montagnes** se tiendra les 18 et 19 juillet à Saint-Martin-Vésubie, en partenariat avec le Parc.

Tout le programme sur www.fim-associationhg.org

Vallées de la Roya et de la Bévéra :

- **Exposition permanente : « Découvrir les patrimoines naturel et culturel du Mercantour »** - Maison du Parc / Office de tourisme de Tende - Entrée libre.

- **Animations à la Maison du Parc** sur différents thèmes tout au long de l'été : « Les abeilles, une histoire de fleurs » ; « La vie d'une harde de chamois : jeu coopératif » ; « Dessinons la nature » ou encore « Papillons, papillonons ! »...

- **Journées portes ouvertes du Parc les 1^{er} et 2 août** avec de nombreuses activités au programme :

Samedi et dimanche : **Randonnée en joëlette** pour des personnes en situation de handicap moteur avec nuitée au refuge des Merveilles avec l'**association Osons La Différence**. Visite des gravures rupestres le dimanche.

Samedi : « **Soirée contes et légendes** », balade contée sous les étoiles et observation du ciel avec un garde-moniteur ; **Projection du film** «la montagne aux histoires» de **Luc Jacquet** réalisé à l'occasion des 40 ans du Parc, suivie d'un débat avec un garde-moniteur.

Dimanche : **Grand pêle-mêle d'animations nature** suivi d'un goûter partagé à 16 h puis **Projection du film** «Marche avec les loups» de **Jean-Michel Bertrand en présence du réalisateur**, 2020, 88 min. Présentation de la bande-annonce du film de **Rémy Masseglia**, tournée au cœur de la Vallée des Merveilles entre 2018 et 2020 suivie d'une table ronde avec le réalisateur sur le lien au sauvage et avec un garde-moniteur sur le suivi du loup en Roya.

Retrouvez le programme détaillé des animations estivales du Parc national du Mercantour sur : www.mercantour-parcnational.fr



La boutique en ligne du Parc national du Mercantour

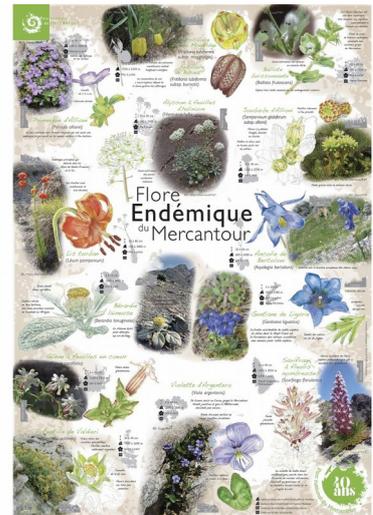
Le Parc crée chaque année ses propres produits et d'autres en collaboration avec ses partenaires, Éditions, cartes postales, tee-shirts, topo-guides, coloriages... un large choix d'objets qu'ils soient à vocation pédagogique, de sensibilisation ou de valorisation, dans le but d'offrir un cadeau ou de ramener un souvenir, vous pouvez retrouver toute la boutique en ligne ici <http://boutique.mercantour.eu/index.php>

En achetant les produits du Parc national du Mercantour, vous soutenez ses actions de préservation des patrimoines, de sensibilisation au respect des milieux naturels et d'accompagnement du territoire !



Nouveau T-Shirt pour enfants, édition 2020

Affiche sur la Flore du Mercantour



Ouvrage, Vivre là, paroles et visages du Mercantour, rassemblant les témoignages des habitants du Mercantour et édité à l'occasion des 40 ans du Parc

Actualités à destination du grand public

Écotourisme : découvrir le Mercantour en 2020 dans un contexte de déconfinement

Plan de relance et écotourisme, le Parc partenaire de la reprise économique de ses vallées

Afin de soutenir la reprise d'activité des professionnels du tourisme, un plan de relance hors norme de 2 millions d'euros a été mis en place à l'échelle de la destination Côte d'Azur France, à l'initiative du Comité Régional du Tourisme du même nom. Les professionnels du tourisme azuréen se sont en effet mobilisés pour la co-construction d'un plan de relance avec le CRT Côte d'Azur France et le Département des Alpes-Maritimes, et pour planifier une campagne de communication et de commercialisation visant à attirer la clientèle française qui privilégiera de rester en France cet été.

Dès le début, le Parc national a décidé de s'engager dans cette dynamique et il fait partie des 15 partenaires financeurs. Basées sur la promotion des valeurs de l'écotourisme et des professionnels engagés dans cette démarche, les actions de promotion que le Parc accompagnera ont déjà commencé pour valoriser la montagne des Alpes-Maritimes.

Pour la partie 04, le Parc national travaille également en collaboration avec les structures de promotion touristique des vallées de l'Ubaye et du haut-Verdon pour promouvoir le massif.

Ré-ouverture des refuges de montagne, le Parc à la manœuvre au niveau national

Le Parc s'est fortement engagé au niveau national pour participer aux groupes de travail associant l'ensemble des représentants des institutions, des propriétaires et des gardiens de refuge du territoire français, sous la coordination du Préfet Louis Laugier de Savoie (lui-même sous mandat de la secrétaire d'État Emmanuelle Wargon), et en lien avec la Fédération Française des Clubs Alpains de Montagne (FFCAM). Ce groupe de travail national visait à coordonner le chantier de réouverture des refuges de montagne à la sortie du confinement.

Lieux de « rassemblement » par essence, l'exercice n'a pas été facile. En prenant en considération le quotidien des gardiens, ces échanges concrets, basés sur la réalité de leur activité, ont permis de faire avancer très fortement le chantier au niveau national. Après de longues semaines de discussions, visant tout autant à garantir aux clientèles des conditions sanitaires acceptables qu'aux gardiens des conditions de travail réalistes, la réouverture des refuges volontaires a été possible à partir du 2 juin 2020. L'ensemble des refuges du territoire du Mercantour ont ainsi réouvert autour du 15 juin, dans les conditions suivantes :

- Une réservation obligatoire,
- La signature d'une charte d'engagement individuelle du client à la réservation afin d'une part de le mettre en responsabilité et d'autre part de garantir qu'il ait pris connaissance des conditions particulières d'accueil du refuge
- La mise en place d'un protocole sanitaire individualisé par refuge, cosigné par le propriétaire et gardien, visé par la commune et enregistré à la Préfecture.



Actualités à destination du grand public

Écotourisme : découvrir le Mercantour grâce à la Marque Esprit Parc national et l'association Mercantour Écotourisme

Créée en 2015, la marque Esprit Parc national est conçue pour soutenir et valoriser les activités économiques touristiques et agricoles s'inscrivant dans le respect et la valorisation des patrimoines locaux des 11 parcs nationaux.

Une marque inspirée par la nature

Avec la marque, le Parc national attribue son image positive à des produits ou à des services qui répondent aux critères du développement durable et à un ancrage local fort.

- Engagement > la marque reflète la vocation des Parcs nationaux et l'implication d'entrepreneurs dans le projet de territoire.
- Authenticité > la valorisation de traditions, de savoir-faire et de patrimoines locaux.
- Respect > de la nature, du patrimoine culturel, des acteurs locaux et des populations.
- Partage > entre le Parc national et les entrepreneurs, et la transmission vers le grand public.
- Vitalité > un état d'esprit positif, porteur de dynamisme et d'ouverture.

Qui peut bénéficier de la marque Esprit Parc national ?

Les produits et services touristiques suivants peuvent bénéficier de la marque : hébergements touristiques, restauration, sorties de découverte des patrimoines naturels et culturels, artisanat ou savoir-faire local, visites de sites, séjours . Les productions agricoles locales peuvent également obtenir la reconnaissance Esprit Parc national : miel et autres produits de la ruche, fruits, légumes, fleurs, produits agricoles transformés, lait et viande.



Quelques chiffres

Autour de 1 000 produits et services sont marqués au niveau national dans tous les parcs nationaux, dont 145 pour le Parc du Mercantour, ce qui représente un réseau de 65 structures bénéficiant de la marque : 43 structures d'hébergement et de restauration, 11 accompagnateurs en montagne, 7 agences de voyages, 2 apiculteurs et 2 artisans.



Focus sur les nouveaux marqués...

Depuis le début de l'année 2020, 11 nouveaux prestataires ont rejoint le réseau. Il s'agit principalement d'hébergements, d'un restaurant et de nouvelles sorties accompagnées. De nouvelles adhésions sont en cours.

Il n'est pas possible de les citer tous mais on pourra noter en particulier le marquage du **refuge de la Cayolle**, qui vient s'ajouter aux refuges de Bayasse et de la Cantonnière. La totalité des refuges dont est propriétaire le Parc national bénéficie désormais de la marque Esprit Parc national. **Coup du hasard, le refuge de la Cayolle s'avère être le 1000^{ème} produit marqué au niveau national !**

Dans les nouveaux membres du réseau, n'oublions pas la forte volonté de la **commune de Roubion** de proposer une offre d'écotourisme en toutes saisons. 7 de ses appartements à la location ont été marqués et pourront afficher les valeurs Esprit Parc cette saison. Une démarche similaire est en cours pour la **commune de Saint-Sauveur-sur-Tinée**, ce qui souligne l'intérêt de la moyenne Tinée pour promouvoir un tourisme responsable. La haute-Tinée n'est pas en reste avec une sortie tout juste marquée à la découverte du ciel nocturne sur la commune de Saint-Dalmas-Le-Selvage proposée par le **bureau des guides Tinée Mercantour**.

Symbole de l'adhésion de Barcelonnette au Parc en 2018, l'**hôtel restaurant Le Cheval Blanc** installé en centre ville, bénéficie également depuis peu de la marque aussi bien pour la partie hôtel que pour sa bonne table (maître restaurateur). Toujours en Ubaye, de nouvelles sorties marquées également par le **bureau des guides Montagne d'Ubaye**.

Plus d'informations sur le site de la marque **Esprit Parc national** : www.espritparcnational.com

L'association Mercantour écotourisme

Le Parc national du Mercantour est engagé auprès de l'association Mercantour écotourisme, créée en 2012 et qui compte aujourd'hui autour de 86 adhérents. Tous deux sont mobilisés pour le développement de l'écotourisme dans les vallées du Mercantour. Au-delà de ses missions de préservation des milieux naturels, des richesses culturelles et des paysages, le Parc met à disposition de l'association ses connaissances (formations) ainsi que différents supports pédagogiques et de communication (documentation, rencontres avec d'autres territoires, ouverture vers les réseaux de l'écotourisme...) afin d'atteindre leur ambition commune : faire du Parc national du Mercantour une destination d'écotourisme dans les Alpes du Sud.

A noter l'organisation par l'association de week-end d'écotourisme dans les vallées, concentrés d'activités illustrant les valeurs de l'écotourisme. Les 12-13 septembre en Tinée, 19-20 septembre dans le haut-Verdon et 26-27 septembre dans le haut-Var/Cians.

Fière de ses valeurs, l'association va cette année remettre à chacun de ses membres une plaque d'identification, rendant visible pour les clientèles l'engagement de ses adhérents.

Toutes les informations sur : <http://www.mercantourecotourisme.eu/fr>



Actualités à destination du grand public

Site « Destination Mercantour-Maritime », choisir son itinérance ou son séjour dans le Parc national du Mercantour

Avec ce site pratique et intuitif, vous pourrez organiser votre séjour dans le Parc du Mercantour et les Aires protégées Alpi Marittime. Choisir sa randonnée à la journée ou son trek devient un jeu d'enfant.

Grâce à la carte interactive et aux multiples critères de recherche qu'il vous propose, ce site vous permettra de choisir et de sélectionner des [randonnées](#) sur le territoire Mercantour - Alpi Marittime des deux côtés de la frontière, en France et en Italie avec :

- plus de 100 randonnées et balades à la journée de tous les niveaux ;
- une vingtaine d'itinéraires de 2 à 7 jours ;
- 2 grandes [itinéranes](#) avec la "[Grande Traversée du Mercantour](#)" et la "[Grande Traversée Alpi Marittime](#)"

Bientôt, de nouveaux parcours historiques autour des anciens tracés des Routes du Sel viendront compléter le site avec un itinéraire pédestre en itinérance de Nice à Cuneo et un autre de Menton à Cuneo également.

Concernant la randonnée, de nombreux critères vous permettent d'affiner vos choix pour trouver celle qu'il vous faut en quelques clics : localisation, difficulté, thématiques des patrimoines, usages...

Une fois sélectionnée, vous pourrez ensuite accéder à la fiche technique de chaque itinéraire pour obtenir tous les détails : durée, difficulté, type, longueur, dénivelé, points d'intérêt... Concernant les itinéranes, une fiche généraliste présente l'ensemble du parcours, ses spécificités et les informations pratiques. A partir de celle-ci, vous pouvez naviguer facilement d'étape en étape avec le détail de chacune d'entre elles.

Préparez votre itinéraire de randonnée ou votre séjour en quelques clics sur le site :

<http://rando.marittimemercantour.eu>



Actualités à destination du grand public

Focus sur la Grande Traversée du Mercantour

Produit phare du territoire, cette année encore et malgré la crise, la Grande Traversée du Mercantour offrira aux randonneurs ses paysages somptueux. Tout juste labellisé GR, l'itinéraire sera rebalisé progressivement par les équipes de la FFRP et du Parc.

Au départ d'Allos, de Barcelonnette ou d'Entraunes, cette traversée de 16 à 18 étapes vous permettra de traverser le massif de Mercantour et de terminer les pieds dans l'eau à Menton. Flirtant avec des sommets à plus de 3 000m, à cheval sur la frontière montagneuse franco-italienne la plupart du temps, cet itinéraire unique au monde vient terminer majestueusement sa course sur la plage des Sablettes à Menton offrant un contraste des plus étonnants.



Chaque année, cet itinéraire transfrontalier gagne en notoriété et satisfait les clientèles grâce à ses paysages uniques mais également à l'accueil qualitatif des gîtes d'étape et refuges franco-italiens du parcours.

Itinéraire « durable », le Parc s'attache à inciter les visiteurs à utiliser les transports en commun pour rallier ce parcours. Par exemple, au départ de Nice, il est aisé de rejoindre Allos avec le train des Pignes (ligne régionale Nice-Digne) puis la ligne d'autocar régulière qui dessert Allos depuis le train. 17 jours plus tard, à l'arrivée à Menton, le train vous conduira à nouveau à votre point de départ. Cette variante de départ - l'itinéraire officiel partant d'Entraunes - permet aux randonneurs de traverser la totalité du massif du Mercantour qui naît, dans sa partie occidentale, dans les Alpes-de-haute-Provence.

Les départs de Barcelonnette et Entraunes sont également accessibles avec les transports en commun.

Et pour qui souhaite un itinéraire moins long ou plus facile, en France comme en Italie, le site rando.maritimemercantour.eu répondra à toutes vos exigences.

ATTENTION !

Cette année, des travaux seront menés par le Département 06 suite à des éboulements sur le tronçon du sentier de l'énergie situé entre le refuge de Vens et et le refuge de Rabuons. La portion de l'étape située entre les balises 103 et 104 est interdite à la circulation.

Dans ce secteur, aucune déviation de proximité n'est possible. En attendant la fin des travaux, prévue normalement fin juillet, plusieurs options sont donc possibles pour assurer l'itinérance, sur les linéaires de sentier existants :

- Descendre sur Saint-Etienne-de-Tinée à partir de Vens, y passer la nuit puis remonter à Rabuons, ce qui rajoute une étape
- D'autres options sont possibles côté italien en venant du refuge de Ferrière ou du refuge de Vens mais ne permettent pas d'assurer le passage au refuge de Rabuons.



Actualités à destination du grand public

Les sentiers du cœur de Parc

Les 550 km de sentiers de randonnée en cœur de Parc sont souvent les témoins des activités de nos anciens (stratégies militaires, travaux agricoles, cultes, activités forestière et pastorale...). De par leur mode de construction, certains sont de véritables objets d'art, faisant partie des patrimoines historiques du Parc. Aujourd'hui à usage essentiellement touristique, ces sentiers guident les randonneurs vers les plus beaux sites du Parc.

Ce "patrimoine sentiers" est pourtant fragile : érosion, gel/dégel, ruissellement de l'eau, passage des randonneurs et des troupeaux... ils sont mis à rude épreuve ! C'est pourquoi le Parc fait de l'entretien de ses sentiers une de ses priorités d'action depuis de nombreuses années, dans un objectif combiné de mise en sécurité des randonneurs, de protection de l'environnement et d'entretien du patrimoine.

En partenariat avec les communes, les Conseils départementaux des Alpes-Maritimes et des Alpes-de-Haute-Provence, avec le soutien financier de l'Union Européenne ou de la Fédération française de randonnée pédestre, les équipes du Parc mobilisent ainsi leur savoir-faire et celui d'entreprises spécialisées et locales pour restaurer et entretenir ce réseau de sentiers. L'expérience des travaux en montagne et l'usage de techniques traditionnelles (usage notamment de la pierre sèche) sont la clé pour mettre en œuvre des opérations parfois difficiles et techniquement complexes (altitude, saison d'intervention réduite, mobilisation de pierres...).

Pour offrir aux randonneurs des itinéraires exceptionnels, le Parc national et ses partenaires ont ainsi mobilisé au cours des 16 dernières années, plus de 3 millions d'euros. Chaque année, ce sont plus de 400 journées de travail réalisées par des hommes et des femmes de nos vallées.

En 2020, le Conseil départemental 06 poursuivra son soutien historique au Parc avec la réalisation de travaux d'entretien sur le sentier historique de l'énergie, dans le secteur du refuge de Rabuons. Ces travaux devraient durer tout le mois de juillet, et nécessiteront une adaptation au parcours de la GTM.

Le Parc pour sa part s'investira dans l'entretien courant de l'ensemble du linéaire de sentier en cœur, ainsi que dans des opérations spécifiques et notamment : purge de blocs sur le verrou de Roya et sur le sentier d'accès au refuge de Vens en Tinée, lancement de missions de maîtrise d'œuvre pour la création d'un sentier alternatif d'accès à Fontanalbe et pour la reconstruction de la passerelle du mur des italiens, poursuite des chantiers de rénovation sur les sentiers très fréquentés de la Vésubie (Prals, Trecolpas, pas des Ladres...).

Année après année, la mobilisation collective a permis d'atteindre un haut niveau de restauration des sentiers apprécié de tous. Associé à une signalétique de qualité, le réseau de sentiers du cœur du Parc constitue aujourd'hui un atout majeur pour faire du Mercantour une destination de randonnée pédestre exceptionnelle.



Crédits photo : M. Evenot/PNM

RAPPEL au grand public avant de partir randonner :

- Les bons réflexes sécurité : <http://www.mercantour-parcnational.fr/fr/des-decouvertes/ou-sinformer/randonner-en-securite>
- L'état des lieux des sentiers et des difficultés éventuelles pour le cœur de Parc : <http://www.mercantour-parcnational.fr/fr/des-decouvertes/ou-sinformer/vigilance-sentiers>
- Plateforme de randonnée : <https://rando.marittimemercantour.eu/>



Cytisus des Alpes en fleurs en juin – Crédit : Anthony Turpaud / PNM



Actualités à destination du grand public

La réglementation, c'est pas si grave ! Focus sur un projet de vulgarisation ludique de la réglementation.

Beaucoup pensent qu'avec le confinement, la faune sauvage a été bien tranquille. Pas l'ombre d'une spatule, ni d'une raquette... Certains animaux se sont rendus sur des parkings habituellement bondés, d'autres se sont aventurés plus bas en vallée, au grand plaisir des habitants cloîtrés chez eux. Mais le cœur d'un Parc national reste sauvage tout au long de l'année. C'est le fruit d'une réglementation adaptée et respectée par tous.

La première chose à connaître avant de partir randonner ? La limite de la zone cœur réglementée, signalisée par des hexagones verts caractéristiques. Au-delà de ces hexagones, c'est aération, contemplation et émerveillement obligatoires !

Le Parc remercie, tous ceux qui, en "entrant" dans ce cœur, prennent soin de respecter la réglementation, la vie de la faune sauvage et l'intégrité de notre territoire d'exception.

Dans une volonté de s'inscrire dans la modernité et de poursuivre son travail de sensibilisation des publics, en sortant d'une démarche jugée parfois trop moralisatrice, le Parc lance cette année un nouveau projet intitulé "**La réglementation, c'est pas si grave !**", pour expliquer avec humour la réglementation de son cœur et les bons gestes à adopter et surtout, dédramatiser ce sujet. Il utilise pour cela les illustrations de Laurent Zagni, avec qui le Parc avait déjà travaillé sur le projet "[Drôles de bêtes](#)".

Ce projet vise à expliquer les fondamentaux des différentes réglementations qui s'appliquent dans le cœur du parc, afin de montrer que ce cortège réglementaire ne s'applique pas dans une logique d'arbitraire.

Son enjeu est aussi de pouvoir expliciter avec humour que si un acte isolé peut ne pas avoir d'impact grave sur l'environnement, c'est l'effet cumulé des actes et des usages qui peut en avoir. C'est tout l'enjeu d'une réglementation qui s'applique à tous. L'idée aussi, est d'ouvrir le champ des possibles plutôt que de se focaliser sur tout ce qui est interdit.

En effet, il est urgent de relativiser et de dédramatiser : ici, tout ce qui n'est pas interdit est autorisé !

Il est prévu une publication hebdomadaire sur un item réglementaire pendant tout l'été.



Crédit : Laurent Zagni



Actualités à destination du grand public

Éducation à l'environnement : projet « Pierres Feuilles Stylos »

Le projet «Pierres Feuilles Stylos !» est né d'un partenariat entre le Parc national du Mercantour et la circonscription de l'Adaptation scolaire et la Scolarisation des enfants en situation de Handicap (ASH 06) de l'Éducation Nationale. Il s'inscrit pleinement dans le cadre de l'École inclusive. Le Musée National du Sport s'est joint au partenariat afin d'élargir les thèmes abordés dans le projet. Pendant l'année scolaire 2019-2020, 6 classes du territoire du Parc national du Mercantour ou à proximité (Beuil, Valdeblore, Guillaumes, Entraunes, Valberg, St Martin du Var) ont pu rencontrer 6 classes du littoral, composées d'élèves «autrement habiles» (dispositifs SEGPA, ULIS, Instituts médicaux spécialisés...) . Les 6 binômes ont travaillé ensemble sur des thèmes comme la biodiversité, le développement durable, le sport et le handicap ou encore la santé. Une collaboration aux objectifs multiples. La correspondance puis la rencontre entre les classes a plusieurs buts :

1) **Favoriser l'éducation à la sensibilité pour respecter autrui, accepter les différences et mieux connaître le handicap.** Améliorer l'estime de soi, favoriser l'oral et les échanges.

2) **S'engager, coopérer et s'entraider en vue d'un objectif commun :** réaliser un projet de classe collectif. Favoriser l'interactivité, encourager les conduites d'entraide, par exemple le tutorat entre pairs, la coopération, la médiation par les pairs.

3) **Sensibiliser les élèves aux métiers liés à l'agriculture, au tourisme, à l'environnement par la rencontre de professionnels du Parc national et du Musée National du Sport.** Cette approche permet la découverte des métiers afin d'aiguiser la curiosité des élèves à l'égard de leur futur parcours d'orientation.

Des agents du Parc et des partenaires comme le Club Alpin Français (Handy CAF) interviennent également dans les classes afin de proposer des animations pédagogiques.

FOCUS : pour la 5^{ème} année (2020-2021) ce projet a été revu dans sa programmation afin de favoriser la rencontre et les moments de partage entre binômes. Les 3 binômes (à la place de 6 comme les années précédentes) vont pouvoir partager : 1) une journée « *bleue* » de sortie en mer effectuée grâce à l'association « *SOS Grand Bleu* », qui se trouve à Saint-Jean-Cap-Ferrat. 2) une journée « *rousse* » au Musée du Sport pour participer à des animations en lien avec le handisport : chasse aux trésors sous forme de course d'orientation. 3) une sortie « *verte* » avec l'association « *Neige et merveilles* ». Tous les élèves découvriront le Parc national du Mercantour sous un autre angle, au printemps. Des ateliers de sensibilisation au patrimoine naturel leur seront proposés.



De gauche à droite : Intervention de Camille Audibert sur l'handicap à l'école de Valberg - (c) Nathalie Corso; Intervention du Parc national du Mercantour à l'école spécialisée du Château à Nice - (c)E.Maselli/PNM ; Sortie neige à Valberg et rencontre entre binômes (Collège Vento à Menton et l'école primaire de Valberg)- (c) Nathalie Corso



Le digital dans le Parc national du Mercantour

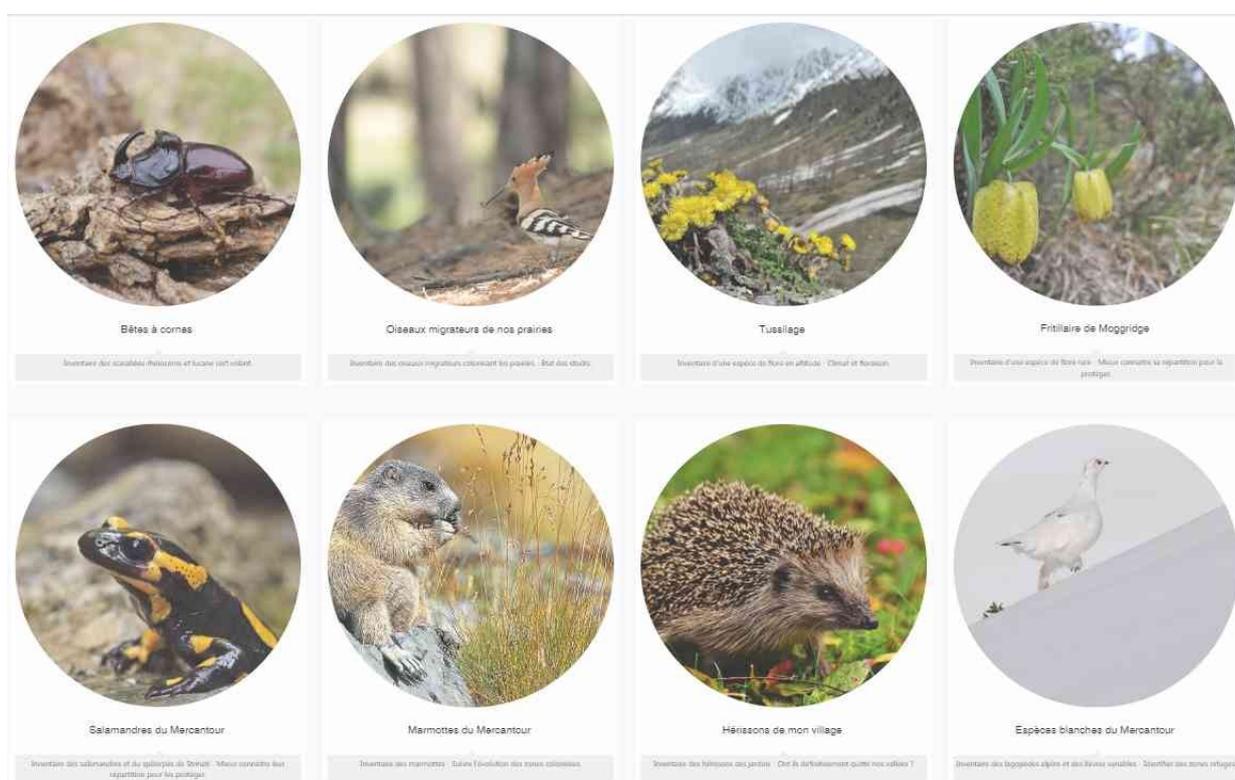
Le digital dans le Parc national du Mercantour

Plateforme de saisies naturalistes participatives Obs'Mercantour

Le parc national a ouvert une interface web [Obs'Mercantour](#). Elle permet à chacun de transmettre ses observations naturalistes et ainsi de participer directement à la connaissance des espèces du Parc.

L'objectif de la récolte de données est notamment de préciser les modèles statistiques qui nous servent à étudier la répartition des espèces pour mieux les protéger.

Actuellement, 8 programmes permettent au public de contribuer.



En transmettant vos données, vous prenez part à la collecte des données naturalistes, étape importante dans la prise en compte et la préservation de la biodiversité. Vos données alimenteront les bases de données du parc mais également nationales et seront intégrées dans un [atlas de la biodiversité](#), des études scientifiques ou utilisées dans des actions de gestion et de préservation.

Nouveau programme de suivi du gypaète barbu

Le parc national du Mercantour a développé un réseau de bénévoles facilitant le suivi du gypaète barbu. Le suivi de la population des gypaètes sud-alpins est possible grâce à la participation de nombreux bénévoles ou professionnels, qui communiquent leurs observations au Parc national du Mercantour. Actuellement celui-ci ne dispose d'aucune interface grand public permettant la saisie des observations



de gypaète barbu. Le Parc national souhaite donc faire évoluer Obs'Mercantour afin que les bénévoles et le public puissent partager leurs observations dans un programme spécifique.



Ce nouveau programme ouvrira mi-septembre 2020. À très bientôt pour partager vos obs !

Biodiv'Mercantour : l'atlas de la biodiversité

Le Parc national recueille des données faune et flore sur son territoire depuis plus de 40 ans. Celles-ci sont utilisées pour mieux connaître la biodiversité, suivre les évolutions de certaines espèces fragiles ou patrimoniales.

Chaque jour, ses agents font des observations dans le cadre de leurs missions avec un véritable souci d'enrichissement des connaissances sur la biodiversité alpine. Elles sont affichées en temps réel sur cet atlas cartographique. Vous pouvez ainsi suivre l'état des connaissances sur ce territoire et accéder à des fiches espèces détaillées.

En quelques chiffres			
118134 observations	1655 espèces	28 communes	1723 photos

Actualités scientifiques

Actualités scientifiques

Gypaète barbu : deux poussins en cours d'élevage

5 couples de gypaètes sont présents dans les Alpes du sud, depuis la Haute-Ubaye jusqu'en Tinée avec l'installation d'un nouveau couple dans le Haut Var à Entraunes. Ils font l'objet de suivis scientifiques et aussi de surveillance afin de garantir un maximum de tranquillité pendant la période de reproduction. Cette année a été spéciale car durant la période de confinement, les agents et les bénévoles du réseau d'observation n'ont pas été en mesure de suivre l'évolution de la reproduction aussi précisément que d'habitude.

Le succès de la reproduction est toujours fragile

Cette année, 2 couples poursuivent leur reproduction en Tinée et en Haute-Ubaye. Le jeune couple du Haut Var, dont l'œuf avait cette année éclos, n'a pas été au bout de sa reproduction mais on constate souvent plusieurs échecs avant la première reproduction réussie. Pour les deux couples de l'Ubaye, le couple historique (première reproduction en 2008) a échoué après avoir pondu. Quant au second couple ubayen, il a enfin réussi à amener un poussin à l'éclosion et poursuit sa reproduction, il n'y a donc pas de problème de fertilité comme suspecté. En Tinée, les œufs des 2 couples ont éclos mais un seul poursuit actuellement l'élevage de son jeune, l'autre est mort.

Encore de nombreux efforts à fournir pour préserver l'espèce

Comme l'année dernière, seuls 2 poussins sur les 5 qui sont nés sont encore en vie. Le succès de la reproduction et de la survie des individus est soumis à de nombreux facteurs comme les conditions météorologiques, la diversité génétique de la population réintroduite, et surtout les nombreuses interactions possibles avec les activités anthropiques si elles ont lieu trop près des sites de nidification : survols, travaux, collisions, activités sportives en falaises... C'est pourquoi, la priorité pour le Parc est toujours de limiter les menaces et les dérangements pour permettre la reconstitution d'une population pérenne et éviter toute perte d'individu dont les adultes.

Dans ce contexte, l'installation du jeune couple du Haut-Var est un excellent signal de la qualité d'accueil du territoire pour cette espèce et de dynamique positive de la population.



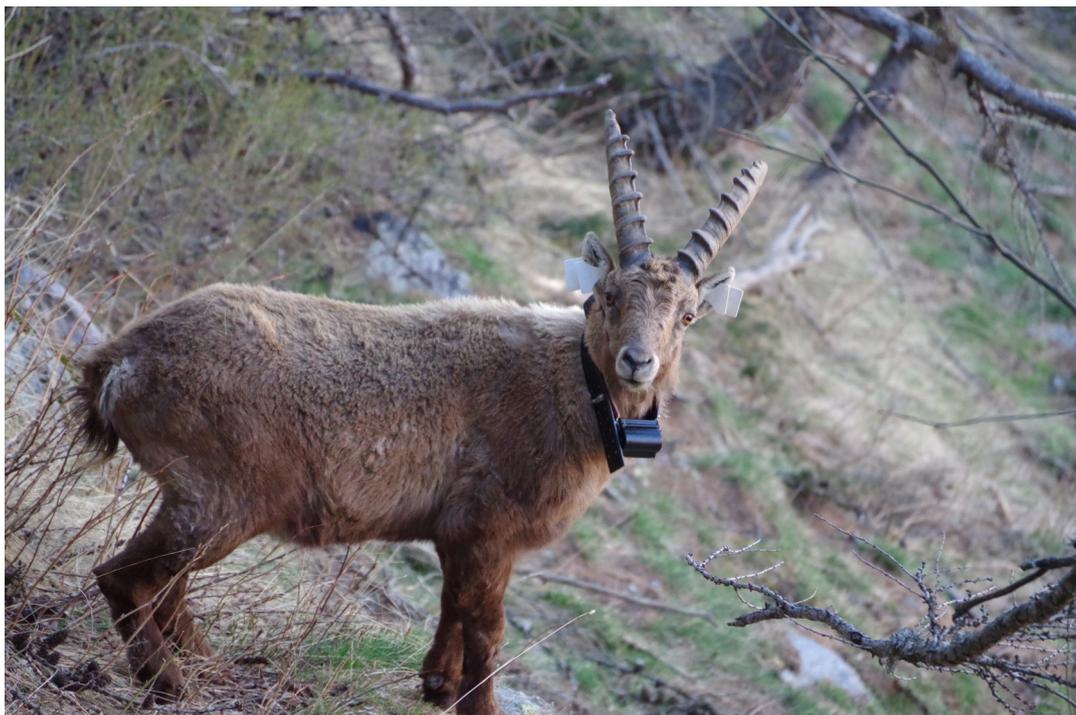
TENAO, gypaète mâle lâché à Vignols (vallée de la Tinée) en 2013. Il va bientôt atteindre l'âge adulte et semble vouloir se fixer dans les Alpes du Sud. Crédit Photo Francesco Panuello.



Actualités scientifiques

Aboutissement de deux programmes scientifiques stratégiques : IBEX et CCLIMATT

Programme IBEX sur la conservation du Bouquetin des Alpes : principaux enseignements



Ulysse : mâle de 5 ans équipé en 2019 en Vésubie / crédit E. Belleau

Le bouquetin est une espèce emblématique des Alpes, on peut le rencontrer dans toutes les vallées du Parc national du Mercantour. Cette relative abondance pourrait nous faire oublier qu'il a bien failli disparaître.

En effet, au début du siècle dernier, il ne restait qu'une centaine d'individus dans le Parc du Grand Paradis en Italie. Suite à de nombreuses opérations de réintroduction, cette espèce a peu à peu retrouvé son ancien territoire. Tous les espaces protégés des Alpes franco-italiennes se sont mobilisés pendant 3 ans au sein d'un programme INTERREG ALCOTRA Ibex du Léman à la Méditerranée, afin de mieux connaître les déplacements et la diversité génétique de cette espèce à l'histoire mouvementée. Cela s'est traduit par des captures d'individus afin de réaliser des prélèvements pour connaître leur état de santé et les équiper de marques visuelles (boucles d'oreilles) pour suivre leurs déplacements.

Après ces 3 années de travail, le programme LEMED IBEX sur le bouquetin des Alpes va être clôturé à l'automne. Le programme a permis la mise en place d'une approche globale pour le suivi à l'échelle transfrontalière du lac Léman à la Méditerranée.

La capture de plus de 100 bouquetins sur le territoire du Mercantour a permis de faire progresser la connaissance sur cette espèce. Un suivi sanitaire de 15 pathologies a pu être mené, il montre que les bouquetins du Mercantour sont en très bonne santé et que peu d'entre eux ont été en contact avec les maladies les plus classiques chez les ongulés, malgré un petit bémol : plus de 10% sont positifs aux



maladies transmises par les tiques dont la maladie de Lyme. Cette émergence sera à surveiller les prochaines années.

20 animaux ont pu être équipés de colliers GPS, avec 4 positions envoyées quotidiennement, ce qui a permis d'entrer dans leur intimité, de connaître les corridors écologiques utilisés par les différentes populations et de qualifier finement l'utilisation qu'ils ont de leur territoire au fil des saisons.

Ce programme fut également, l'occasion pour les enfants des vallées de nommer ces bouquetins et de suivre ensuite leurs aventures à travers une application grand public. Un programme pédagogique mêlant science et art a également été mis en place, avec comme point final pour les enfants un séjour en Italie de 2 jours à la rencontre des bouquetins qui ne connaissent pas les frontières.

Enfin, une vaste étude génétique a été menée conduisant à la conclusion que la population historique Mercantour-Est présente une variabilité très faible et nécessite un apport d'individus venant de populations éloignées. Cette opération de translocation, qui devait clôturer ce beau projet au printemps 2020 avec le transfert de 20 individus de la Vanoise vers le Mercantour, est reportée à l'année prochaine compte tenu du contexte sanitaire.

Pour aller plus loin :

- Un chouette film en motion design sur le programme : <https://www.youtube.com/watch?v=vZmsltL0a1s>
- L'application de suivi bouquetin : <http://fr.marittimercantour.eu/app-lemed-ibex>
- Film « l'aventure incroyable d'un bouquetin » par les élèves de la classe de CM1 de Breil-sur-Roya <https://www.youtube.com/watch?v=tuk4Kpp0LBo>
- Film « Ourea » par les élèves de l'école primaire de Tende : <https://www.youtube.com/watch?v=Vz20wt87kzg>



Bouquetin mâle

Crédit : F. Breton / PNM



Actualités scientifiques

Aboutissement du programme CClimaTT sur le changement climatique : des signes qui ne trompent pas

Remontée des espèces en altitude, verdissement généralisé : des études menées sur le territoire du Mercantour dans le cadre du programme européen CClimaTT montrent que les conséquences du changement climatique sont déjà mesurables. Tour d'horizon des recherches réalisées.

Situés à l'extrémité sud des Alpes, aux confins des aires alpine et méditerranéenne, le Mercantour et son parc jumelé italien, Alpi Marittime, peuvent être considérés aux avant-postes du changement climatique. D'où l'intérêt d'aborder cette question de manière globale, approfondie et commune aux deux Parcs avec la mise en place d'un projet transfrontalier. Intitulé CClimaTT, acronyme de changement climatique dans le territoire transfrontalier, ce programme financé par des fonds européens Alcotra s'est déroulé de 2017 à 2020. Plusieurs questions stratégiques y étaient en balance : quels effets peut-on d'ores et déjà mesurer dans le Mercantour ? Comment les espèces s'adaptent-elles ? Les résultats ont apporté les premiers éléments de réponse.



Lagopède alpin. Crédit : Jérôme Mansons / PNM

La montagne verdit !

La première étude menée par le Parc s'est concentrée sur la productivité primaire de ces milieux d'altitude, à travers l'analyse d'images satellitaires entre les années 1980 et 2019. Le résultat est frappant : en une trentaine d'années, l'accroissement de la surface végétalisée est important et significatif sur une très grande partie du territoire Mercantour-Alpi Marittime. En d'autres termes, on constate une tendance générale au verdissement, qui s'est étendu à la fois dans le temps -la période de l'année propice à la croissance végétale est plus longue-, et dans l'espace avec la colonisation par les plantes de secteurs auparavant à dominante minérale. Une conséquence probable **des conditions climatiques devenues plus clémentes en altitude ces dernières années (élévation de la température moyenne estivale et diminution de l'enneigement).**



Des insectes qui remontent en altitude

Une autre étude centrée sur un groupe d'espèces en particulier, les orthoptères (c'est-à-dire les criquets, sauterelles et grillons), a montré une évolution elle aussi très nette. En comparant des inventaires réalisés dans le Mercantour dans les années 1980 avec des relevés faits en 2018 et 2019, exactement sur les mêmes sites, il s'est avéré que **ces communautés d'insectes, réparties en fonction de l'altitude, s'étaient déplacées en moyenne de 140 mètres en altitude.**

À la différence des mammifères, les insectes n'ont pas la capacité de réguler eux-mêmes leur température corporelle, ils dépendent totalement de la température ambiante et constituent donc de bons témoins du changement climatique. Bien plus rapide et généralisée qu'escomptée, l'élévation en altitude des orthoptères dans le Mercantour n'a pas conduit à la disparition d'espèces, on est à ce stade dans une phase de transition où le processus de colonisation est beaucoup plus rapide que le processus d'extinction. Le résultat de ces travaux scientifiques inédits, menés par un spécialiste des insectes et le **Centre d'Écologie Fonctionnelle et Évolutive à Montpellier**, fera bientôt l'objet d'une publication scientifique.

Des espèces relictives glaciaires en sursis

Parallèlement, le programme CClimaTT s'est concentré sur deux espèces emblématiques spécialistes du froid et de la neige et que le réchauffement climatique risque d'affecter à plus ou moins long terme : le lièvre variable, surnommé blanchon, et le lagopède alpin.

En ce qui concerne le blanchon, l'objectif était de mieux connaître sa répartition dans le Mercantour par rapport à celle de son concurrent supposé, le lièvre d'Europe, qui serait favorisé par des températures plus clémentes. Les analyses génétiques de crottes de lièvres collectées l'hiver aux quatre coins du territoire ont permis de conclure que **la durée d'enneigement au sol constitue le principal facteur déterminant la présence ou non du lièvre variable.** Un constat qui semble plutôt logique : avec son pelage immaculé et sa morphologie adaptée, le blanchon est nettement favorisé en milieu enneigé par rapport à son cousin, le lièvre commun. Dans les décennies à venir, lors de futures prospections, cet état des lieux servira de référence pour mesurer la vitesse et l'ampleur des changements à l'œuvre chez les lièvres.



Lagopèdes. Crédits photos : J Blanc



Quant au **lagopède alpin**, difficile à étudier du fait de sa discrétion et de sa rareté, il a fait l'objet de **deux suivis complémentaires, via des dispositifs GPS et bioacoustiques**. Quatorze lagopèdes au total ont ainsi été équipés d'émetteurs GPS, ce qui a permis de suivre avec précision leurs déplacements au fil des saisons, de savoir quels habitats ils privilégient pour leur confort thermique, mais aussi les zones favorables à la reproduction et à l'élevage des jeunes. Ces données sont clés pour mettre en place des mesures de gestions favorables, par exemple en limitant les pressions exercées par l'activité pastorale ou la fréquentation touristique. Cette étude GPS a aussi mis en évidence une migration saisonnière côté italien à laquelle on ne s'attendait pas du tout.

Parallèlement à ce suivi, des balises bioacoustiques ont été installées à proximité des sites de reproduction connus. Les enregistrements automatiques réalisés pendant toute la période de reproduction donneront des indications sur la fréquentation de ces places de chant. Après une première phase de tests, le dispositif va être reconduit dans les années à venir, tout comme les autres suivis du lagopède alpin et du lièvre variable. Résultats à suivre, dans quelques années...

Envie d'en savoir plus ?

Un cahier technique spécial changement climatique va être publié d'ici fin 2020 par le Parc.



Le lagopède, as du camouflage hivernal – Crédit : Laurent Zagni



Actualités scientifiques

Programme de suivi de l'utilisation saisonnière de l'espace par les meutes de loup par pièges photographiques

Comment utiliser les nouvelles technologies pour mieux connaître les habitudes du loup ?

Grâce au suivi hivernal, le Parc dispose de connaissances sur la constitution des meutes, leur nombre minimum grâce aux analyses génétiques qui sont faites dans le cadre du réseau loup, mais très peu d'informations sur l'utilisation du territoire tout au long de l'année. Plusieurs paramètres influencent l'occupation de leur espace : la période de l'année, les conditions climatiques, la disponibilité des proies, la concurrence avec les meutes limitrophes, la présence ou absence des troupeaux domestiques,...

Le parc engage donc une étude pour répondre à ces questions : comment les loups occupent-ils leur territoire ? Quelle stratégie la meute met-elle en place pour l'utilisation de l'espace en fonction des périodes de l'année ?

Pour cela, il a installé, en février dernier, dans la vallée de la Roya qui est le secteur test, 43 pièges photographiques pendant deux périodes de l'année : de février à avril pour connaître l'utilisation du territoire pour la période de reproduction, et d'août à octobre lors de l'intégration des jeunes à la meute. Cette étude sera menée sur deux années consécutives.

Dans un deuxième temps, cette étude cherchera à connaître quels sont les paramètres qui influencent l'utilisation du territoire par la meute et notamment s'il existe un lien entre l'occupation du territoire de la meute avec les foyers d'attaque sur les troupeaux domestiques.

La pose intensive de pièges photographiques via une stratégie d'échantillonnage spatialisée va être couplée à une approche d'intelligence artificielle pour optimiser la reconnaissance des animaux sur les images. Cette étude pilote va se faire en collaboration avec l'Université Côte d'Azur qui porte une Initiative d'Excellence dans ce domaine.

Cette action s'inscrit dans le cadre du plan national d'actions loup et activités d'élevage.



Crédit : Augusto Revelli



Actualités scientifiques

La loutre en Roya et en Bévéra

La présence de la loutre, jusque-là insoupçonnée, a été récemment attestée dans deux vallées du sud du Parc : la Roya et la Bévéra. S'agit-il d'une population relictuelle ou d'une recolonisation ? La génétique tranchera bientôt.

Il y a 50 ans, la loutre, trop chassée, avait quasiment disparu de France et aussi d'Italie. Protégée par la loi depuis 1976, elle se réinstalle dans différents cours d'eau, pourvu qu'ils soient assez sauvages, non pollués et poissonneux. Dans le Mercantour, peut-être plus qu'ailleurs, la présence de la loutre n'est pas facile à déceler. Solitaire, discrète, nocturne, elle s'active à la tombée de la nuit au moment où notre vue n'est pas la meilleure, consacre une partie de la nuit à s'alimenter et se dissimule au petit matin dans un gîte secret nommé catiche. Il est donc très rare de l'observer en direct, même si c'est l'un de nos plus gros mustélidés : elle mesure en moyenne 1,20 mètre, dont un tiers pour la queue, et peut peser jusqu'à 10 kilos. Par chance, la loutre laisse quelques traces de son passage : les empreintes de ses pas, des restes de repas, et surtout ses crottes... A partir de ces indices, l'observateur attentif peut découvrir sa présence dans la rivière.

C'est la prospection minutieuse le long des cours d'eau dans les vallées très encaissées de la Roya et de la Bévéra qui a révélé la présence d'une petite population de loutres d'Europe, isolée de toutes celles déjà connues. Enfin c'est ce que l'on pense pour l'instant, des prospections dans les autres vallées nous permettront peut-être de la trouver ailleurs ! Une seule empreinte de pas ne permet pas toujours de l'identifier quand les cinq doigts ovales et les courtes griffes n'impriment pas le sol. Mais lorsque les empreintes sont fraîches, elles sont faciles à reconnaître.

Plus intéressantes sont ses crottes, appelées épreintes. Ce sont des petits tas gluants, informes, souvent hérissés de restes non digérés d'arêtes, d'écaillés, d'os ou de carapaces, reflets de son régime alimentaire au trois quart piscivore. Car selon les saisons, la loutre complète ses menus avec des amphibiens, des écrevisses ou encore des oiseaux et rongeurs, elle mange même quelques baies et fruits quand ceux-ci sont disponibles. Pour les identifier, les spécialistes n'hésitent pas à mettre leur nez dessus. C'est paraît-il manifeste ! Ça sent bon : une odeur de miel, d'huile de lin ou de poisson-

Comme nombre de carnivores, la loutre dépose ses fèces à des points stratégiques, sur un rocher, un tronc, une touffe d'herbe ou un petit tas de sable, au bord d'un cours d'eau, en particulier quand elle entre ou sort de l'eau. Ces postes de marquage sont des balises territoriales destinées à des concurrents, ou des messages à destination de potentiels partenaires sexuels. En plus des épreintes, la loutre dépose des gelées anales, plus liquides mais aussi odorantes.

Laurent Malthieux qui a mené la prospection, en marche aquatique ou à la nage, dans les vallées difficiles d'accès du bassin versant Roya-Bévéra, a trouvé la quasi-totalité de ces marquages sous abris, ponts, surplombs rocheux, ou végétation dense, car peut-être épargnés par le lessivage de la pluie ou dessèchement du soleil. Leur densité est importante à connaître pour estimer l'activité sociale des animaux et extrapoler sur la taille de la population, en comparaison avec les observations effectuées dans d'autres régions. Ainsi, l'auteur de cette prospection fixe une première estimation pour cette population discrète, à une quinzaine d'individus. Là encore, une étude génétique permettra de préciser ce nombre.

Agile dans l'eau, en surface comme en plongée, la loutre peut aussi parcourir des kilomètres sur la terre ferme pour, par exemple, changer de bassin versant et conquérir de nouveaux territoires. Nous saurons bientôt si ces loutres sont revenues par la Ligurie, la méditerranée ou bien si elles ont vécu durant des années dans ces deux rivières en passant totalement inaperçues ...



Actualités scientifiques

Point sur la RICE Alpes Azur Mercantour et les actions en faveur de la réduction de la pollution lumineuse

La biodiversité nocturne : une qualité exceptionnelle qu'il faut préserver

Le Mercantour se situe à un carrefour géographique qui a favorisé le développement d'une biodiversité nocturne très riche : les très nombreuses chauves-souris, la chouette de Tengmalm mais aussi de magnifiques papillons de nuit tels l'Isabelle de France en sont des espèces emblématiques.

Pour autant, la lumière artificielle a un impact négatif sur la vie de ces espèces et sur leur milieu. Désorientation, attraction, répulsion, collision, perturbation des migrations, de la reproduction, de la pollinisation, ou tout simplement modification de l'alternance jour/nuit, les effets de la pollution lumineuse sur la faune, la flore et l'humain sont nombreux.

Mais la pollution lumineuse a ceci d'incroyable qu'elle ne laisse derrière elle aucun résidu. Une fois la source éteinte, la pollution disparaît. **Les solutions à la pollution lumineuse sont donc particulièrement efficaces.** La première d'entre elles consiste à n'émettre aucune lumière au-dessus de l'horizon et donc à orienter toutes les lumières extérieures vers le sol afin de diminuer le plus possible le halo lumineux qu'elles produisent.

Une seconde solution consiste à agir sur la température de couleur de la lumière. En effet, comme l'arc-en-ciel, la lumière comporte tout un ensemble de couleurs aux effets différents sur la faune, la flore et les humains. Ainsi, les couleurs chaudes et orangées ont des impacts moindres que les couleurs plus froides et plus bleutées.

Enfin, la meilleure solution à la pollution lumineuse reste la diminution de la lumière artificielle, par un éclairage raisonné, quand il faut, où il faut et adapté aux situations.



Papillon Isabelle de France – Crédit : François Breton / PNM



Accompagner les communes pour réduire la pollution lumineuse

Le Parc national accompagne ses partenaires, gestionnaires de l'éclairage public dans leurs actions de lutte contre la pollution lumineuse, en ce territoire encore préservé. Les actions du Parc se situent sur plusieurs plans :

- des actions de valorisation du territoire et de la qualité exceptionnelle de son ciel nocturne (labellisation et promotion de l'astro-tourisme)
- des actions de sensibilisation du grand public et de découverte du patrimoine nocturne du Mercantour
- des actions d'accompagnement des communes dans leur lutte contre la pollution lumineuse et pour un éclairage nocturne plus vertueux.

C'est ainsi que le Parc accompagne les communes volontaires pour pouvoir bénéficier du label « Villes et villages étoilés » décerné par l'association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturnes (ANPCEN) tous les quatre ans (www.anpcen.fr). Ce concours est l'occasion, pour les communes volontaires, de faire le point sur leur éclairage public et de se donner des objectifs d'amélioration pour la suite. Certaines communes du Mercantour sont déjà labellisées (Entraunes, Uvernet-Fours, Val d'Oronaye, Péone, Barcelonnette), d'autres pourraient l'être. Le concours est ouvert jusqu'en septembre 2020 et les services territoriaux du Parc accompagnent dans cette démarche les communes qui le souhaitent : mise en œuvre d'une politique de réduction de la pollution lumineuse, valorisation de cette politique et animations sur le thème de la nuit.

Le Parc s'est par ailleurs associé à 4 autres parcs nationaux (Pyrénées, Port-Cros, la Réunion et les Cévennes) pour proposer à l'Office Français pour la Biodiversité (OFB) un plan d'accompagnement des communes en faveur de la biodiversité nocturne. Ce plan prévoit la réalisation d'une carte de pollution lumineuse pour chaque parc et des diagnostics communaux pour 5 communes par parc. Ces diagnostics comprendront un volet technique sur l'éclairage public et un volet ciblé sur l'impact sur la biodiversité. Ceux-ci démarreront en début d'été 2020.



Éclairage urbain raisonné à Saint-Sauveur-sur-Tinée – crédit : aturpaudfoto.com



Réserve internationale de ciel étoilé (RICE) Alpes Azur Mercantour

L'association IDA (International Dark-sky Association – association internationale pour le ciel noir) a reconnu en novembre 2019 la qualité du ciel nocturne du territoire « ALPES AZUR MERCANTOUR » et lui a décerné le label de "Réserve Internationale de Ciel Étoilé" (RICE).

Ce projet, porté par le Parc national du Mercantour, la Communauté de Communes des Alpes d'Azur et le Parc naturel régional des Préalpes d'Azur, a reçu l'appui du Département des Alpes-Maritimes dans le cadre de son « Green Deal ».

La RICE « Alpes Azur Mercantour » s'étend sur près de 2 300 km², elle est organisée autour d'une zone cœur qui comprend notamment une partie du cœur de Parc et d'une zone périphérique ou "tampon". Les équipes des 3 structures porteuses ont travaillé pendant 3 ans à l'élaboration du dossier de candidature en menant à bien une longue campagne de mesure de la noirceur du ciel nocturne et en initiant de nombreuses actions en partenariat avec les communes. Ce partenariat fructueux a permis de constituer un solide dossier de candidature qui a été déposé en mai 2019 auprès de l'IDA. La distinction RICE est assez exceptionnelle, il n'y en a actuellement que 14 sur la planète, la RICE « Alpes Azur Mercantour » étant la 3^{ème} en France après celle du Pic du midi de Bigorre dans les Pyrénées et récemment celle du Parc national des Cévennes.

La RICE est un projet structurant et ambitieux pour le territoire et ses habitants. Les 74 communes concernées par son périmètre devront porter des actions volontaires de gestion de l'éclairage public, permettant de garantir une protection du ciel nocturne. Il faut considérer la RICE comme un outil de promotion du caractère exemplaire du ciel du Mercantour et des activités liées à l'éco et l'astro-tourisme. Le périmètre de la RICE ne recoupe pas la totalité de celui du Parc national du Mercantour, mais cette RICE aura valeur d'exemple et suscitera sans doute des actions volontaristes sur les territoires qui la jouxtent. Cette labellisation rejillira ainsi positivement sur l'ensemble de notre territoire et n'exclut pas non plus une extension possible par la suite.



Actualités scientifiques

Accompagnement des éleveurs : plan d'actions, « cabanes pastorales », médiateurs pastoraux et berger mobile

Le programme de rénovation des cabanes pastorales : 4 dossiers déposés au FEADER.

Les Alpes-Maritimes accusent un retard important en matière d'équipements pastoraux. Beaucoup de cabanes sont délabrées et certains équipements manquent. Cela rend les conditions de vie et de travail particulièrement difficiles pour les bergers, dans le contexte de forte pression de prédation du loup.

Dans le cadre de la Commission Agriculture Durable, instance du Conseil Économique, Social et Culturel du Parc, les éleveurs ont exprimé ce besoin d'amélioration des conditions de vie en alpage. En partenariat avec les chambres d'agriculture, le Parc a conduit durant l'été 2016 une enquête sur plus de 100 alpages couvrant la totalité de la zone cœur pour recenser les besoins et évaluer le niveau d'équipement et leur état. Il apparaît très clairement que la priorité doit être mise sur la **création et la restauration des cabanes**, outil fondamental pour le gardiennage des troupeaux et la lutte contre la prédation.

Sur la base de l'enquête, un plan de rénovation étalé sur plusieurs années a été défini. Le Parc national s'est engagé à **animer le dispositif** pour accompagner les communes et les groupements pastoraux dans la définition de leurs projets et la rédaction des différentes pièces (demandes de subvention, avant-projets, dossiers de consultation des entreprises...). Avec le soutien financier du Ministère de la Transition écologique et solidaire en 2017 et du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes, le Parc a embauché une architecte dont la mission a été totalement dédiée à la mise en œuvre du plan d'actions jusqu'au printemps 2020. 4 dossiers supplémentaires ont été déposés cette année 2020 à l'appel à projets FEADER (Aide aux Equipements Pastoraux collectifs). Ils concernent le territoire de la Vésubie et de la Roya.

Des médiateurs pastoraux en Tinée, Roya, Vésubie et dans le Haut Var.

L'utilisation de chiens est devenue indispensable à la protection des troupeaux ovins dans l'aire de présence du loup. La disparition des grands prédateurs au début du siècle avait fait perdre l'habitude de leur présence. Dans le Mercantour et plus généralement dans tous les pâturages d'altitude des Alpes, tout un chacun est amené à croiser ces chiens : il s'agit principalement de patous et plus rarement de bergers d'Anatolie.

La présence de chiens de protection parfois en groupe allant jusqu'à 10 individus, peut poser problème avec la randonnée très pratiquée dans le Parc national. Les randonneurs peuvent avoir des comportements inadaptés, voire problématiques (traversées du troupeau, gestes inappropriés envers les chiens), mais certains chiens peuvent avoir aussi des comportements inquiétants. Cela contribue à un clivage des usagers de la montagne qui génère des conflits et parfois des accidents.

C'est pourquoi le Parc intensifie la médiation et l'animation à destination des usagers de loisirs de la montagne. Ces échanges sur les rencontres avec les troupeaux et les chiens de protection se font dans le cadre de tournées sur les sentiers les plus fréquentés.

5 médiateurs pastoraux seront présents cet été sur le territoire du Parc pour aller à la rencontre de tous

les usagers.

Cette année, la Tinée innove en développant un partenariat avec l'Office de Tourisme Métropolitain et plus particulièrement les stations d'Auron et Isola 2000 en mutualisant un poste de médiateur afin d'avoir une action la plus efficace possible sur le public de randonneurs fréquentant la vallée.

Pour en savoir plus sur les bons gestes à adopter face aux patous :

https://www.youtube.com/watch?v=Faj8LgyA_cY



Patou – Crédit : François Breton / PNM

Le service de berger mobile.

Le Parc national du Mercantour poursuit son service de berger mobile pour soutenir les éleveurs et les bergers en période estivale lors des épisodes répétitifs de prédation par le loup. Il est, cette année, étendu à tous les alpages du cœur du Parc et à nouveau porté par le Service de Remplacement des Alpes-Maritimes, association dont la mission est de faciliter la vie des agriculteurs en proposant de les remplacer lors de périodes d'absence et de congés, à l'instar des autres catégories socio-professionnelles.

Du 6 juillet au 31 octobre, il sera possible pour les éleveurs dont les troupeaux pâturent dans le cœur du Parc national du Mercantour de solliciter la mise à disposition gratuite d'un berger supplémentaire pour une durée maximum de 5 jours dans le cas d'épisodes de forte prédation. Ce dernier pourra remplacer le berger pour qu'il puisse prendre du repos suite à ces moments difficiles ou intervenir en renfort pour la mise en place de parcs, le regroupement du troupeau et la recherche d'animaux disparus.

Pour bénéficier de ce service : il suffit de contacter le Service de Remplacement des Alpes-Maritimes (même pour les éleveurs situés dans les Alpes-de-Haute-Provence) qui coordonne la démarche pour l'ensemble du Parc. A noter que l'éleveur qui bénéficie de cette aide s'engage à offrir gîte et couvert au berger et à ses chiens. Ce service est gratuit, sous réserve d'adhésion au Service de Remplacement (35 €), adhésion qui peut commencer dès le premier jour du remplacement.

Pour en savoir plus :

Service de remplacement des Alpes Maritimes
Tél. : 04 93 21 17 02 - 06 59 12 94 63
Email : michael.delgiudice@servicederemplacement.fr

Cette aide a vocation à soulager les éleveurs et les bergers dans le contexte spécifique de prédation dans un espace protégé où les mesures inscrites dans le plan national d'actions ne peuvent pas être toutes mises en œuvre.

Comme dans le cadre du programme d'actions « Réhabilitation des Cabanes pastorales » porté par le Parc national du Mercantour et financé en partie par le Conseil Départemental des Alpes-Maritimes, il s'agit ici d'accompagner au mieux le monde pastoral en essayant d'améliorer les conditions de travail face à ces situations difficiles.

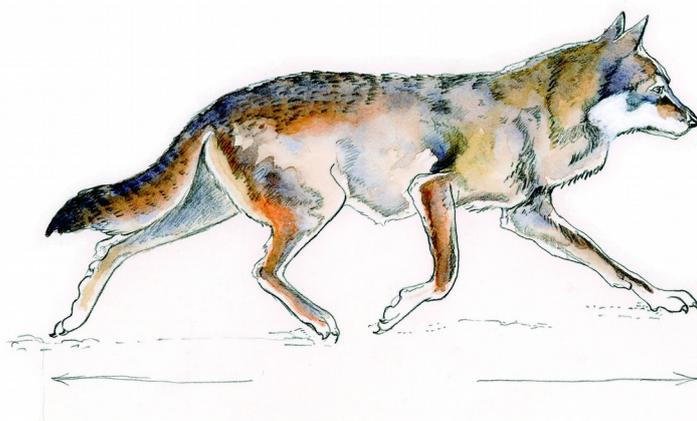
Ces actions s'inscrivent dans le cadre du Plan national d'actions 2018-2023 sur le loup et les activités d'élevage. Elle est soutenue financièrement par le Ministère de la transition écologique et solidaire et du programme WolfAlps.eu

Le programme WOLFALPS.EU a démarré !

Ce programme financé par la Commission Européenne pour 5 ans regroupe des partenaires italiens, français, slovènes et autrichiens autour du double objectif de mettre en place un suivi coordonné de la population de loups à l'échelle alpine et d'améliorer la coexistence avec les activités humaines. Pour le Mercantour, il s'agit de :

- Mettre en œuvre une unité de prévention et de soutien des bergers avec l'embauche d'un berger mobile pendant 4 ans ;
- Tester des méthodes de protection innovantes en lien avec les autres partenaires du projet ;
- Participer à des échanges techniques en Europe sur les bonnes pratiques en matière de gestion et de communication autour du loup ;
- Réaliser une analyse fine des meutes sur les foyers d'attaques avec la possibilité de faire des analyses génétiques avec régime alimentaire ;
- Communiquer et faire mieux connaître l'espèce loup avec notamment la mise en place de « junior rangers ».

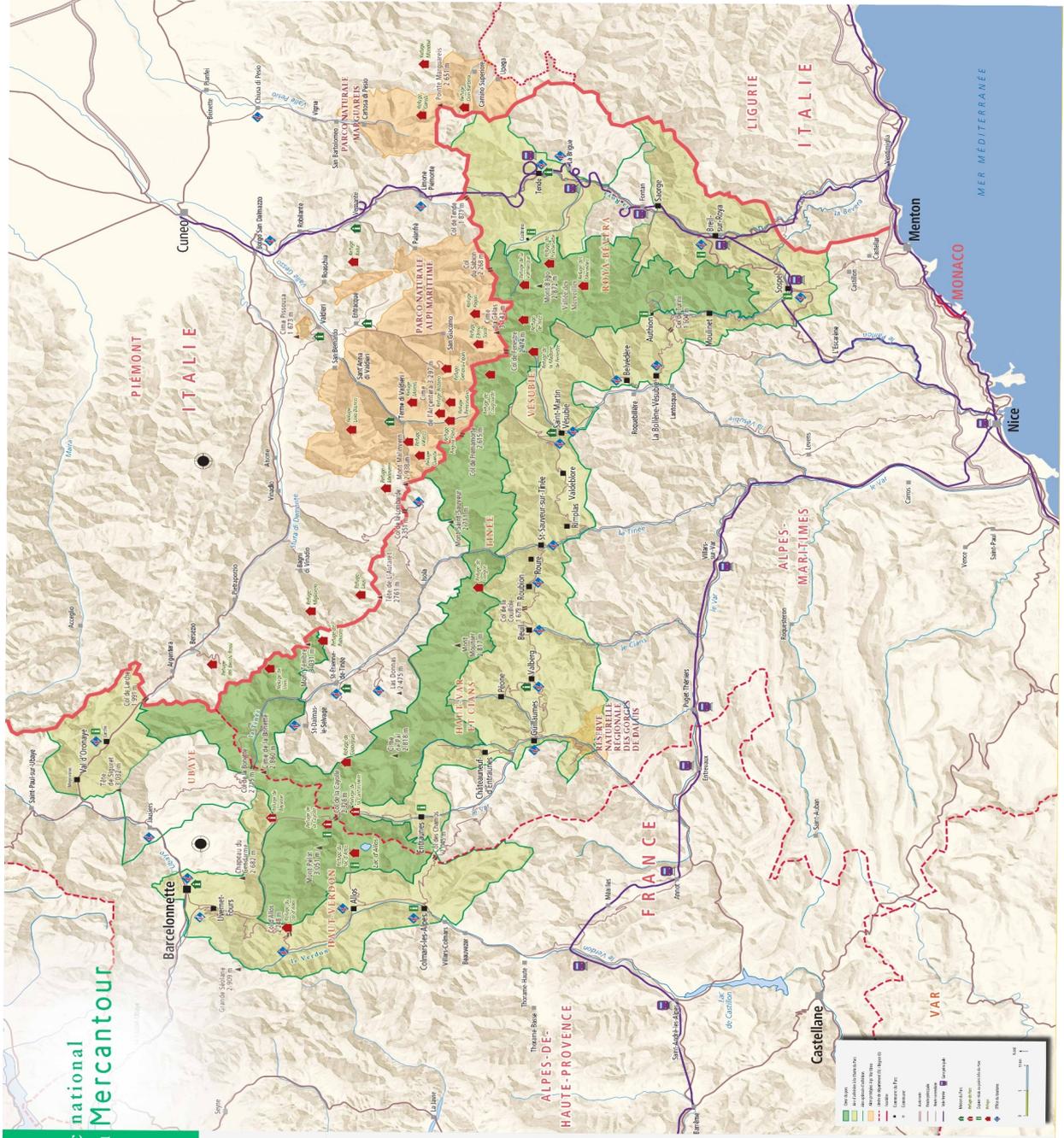
Dans le cadre de ce programme, l'accent va être mis sur les échanges, à la fois entre les différents acteurs à l'intérieur de chaque territoire mais aussi entre les pays pour s'enrichir des approches et méthodes des autres.



Crédit : Frédérique Hemery



Carte d'identité du Parc national du Mercantour



Pour nous contacter :

Parc national du Mercantour

- Direction
23, rue d'Italie, CS 51316
06006 Nice Cedex 1
tél. +33 493 167 888

Ubaye :

- Maison du Parc national
parc de la Seprière
Bureau du Parc national
Quartier du 11^e BCA
des cornes
04400 Barcelonnette

Haut Verdon :

- Bureau du Parc national
04260 Allos

Haut-Vaucluse :

- Maison Vallberge
06470 Valberg
Bureau du Parc national
06470 Entraunes

Tinée :

- Maison du Parc national
06660 Saint-Etienne-de-Tinée

Vésubie

- Maison du Parc national
06450 Saint-Martin-Vésubie

Roya-Bevéra

- Maison du Parc national
Office de tourisme
06430 Tende

www.mercantour.parcnational.fr

Parco Naturale Alpi Marittime

- Direction
Piazza Regina Elena, 30
12010 Valdieri (CN)
tél. 0039 017 197 397

www.parcsoalpi.marittime.it



Chiffres et éléments clés

- **Décret de création du Parc** : 18 août 1979. Établissement public à caractère administratif, sous tutelle du Ministère de la Transition écologique et Solidaire et rattaché à l'Office français de la Biodiversité (OFB)
- **Périmètre** : 1745 km² à cheval sur 2 départements (Alpes-Maritimes et Alpes-de-Haute-Provence).
 - Cœur de parc (espace réglementé) : 679 km².
Altitude minimale/maximale : 490 m / 3 143 m (Cime du Gélas)
 - Aire d'adhésion (AA) – 23 communes : 1122 km²
Altitude minimale/ maximale : 180 m/ 3 193 m (Cime de Rocca Blanca)
- **Population résidente** : 6 hameaux en cœur de parc, habités uniquement l'été, pour une population de près de 20 600 habitants en aire d'adhésion (source INSEE).
- **Statut foncier (en cœur)** : 59,2 % communal, 26,1% domanial, 14,6% privé, 0,1% Parc.
- **Espaces protégés** : 14 sites Natura 2000, réserve régionale géologique des gorges de Daluis.
- **Flore** : la plus forte diversité au niveau national avec 2 000 espèces de plantes sur les 4200 référencées, dont plus de 200 considérées comme rares et 40 endémiques.
- **Faune** : 197 espèces de vertébrés dont 53 menacées ; 78 espèces de mammifères dont les 6 ongulés sauvages et le loup ; 199 espèces d'oiseaux, avec des rencontres uniques au monde comme la chouette de Tengmalm de Sibérie, le tétras Lyre ou le hibou petit duc d'Afrique du Nord. De manière plus confidentielle, on trouve dans le Mercantour plus de 8000 espèces d'insectes sur les 39 000 référencées en France.
- **Relations internationales** : relations historiques avec l'Italie et notamment le Parco naturale Alpi maritime (jumelage depuis 1987), avec qui des opérations transfrontalières stratégiques ont été mises en œuvre (réintroduction du gypaète barbu, du bouquetin, entretien des sentiers, Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD)...).
 - Création du premier parc naturel européen en 2013 par le biais de la création d'un Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT).
 - Engagement dans un processus de classement au patrimoine mondial de l'Unesco en cours.
- **Accueil du public** : 5 maisons de parc et 10 points d'information ou points relais en refuges ou en office du tourisme (Cf. fiche maison valbergane). 12 refuges dont 3 sont propriétés du Parc : Bayasse ouvert à l'année (42 places), la Cantonnière (36 places) et la Cayolle (32 places).
- **Sentiers** : 550 km de sentiers de randonnée balisés en entretenus par le Parc en zone cœur.

Les grands enjeux

L'ensemble du massif de l'Argentera-Mercantour est un carrefour géologique, climatique et paysager : la diversité des minéraux et des roches présentes, ses reliefs accidentés et ses multiples paysages abritent de riches regroupements de végétaux et d'animaux. La biodiversité y est exceptionnelle, et le taux d'endémisme conséquent.

Les influences climatiques multiples (méditerranéenne, ligure, alpine et provençale) et l'existence de sommets d'altitude marquée à proximité de la mer ont provoqué une remarquable diversité des milieux naturels. Cette situation permet la cohabitation exceptionnelle d'espèces animales et végétales de type alpines avec d'autres plutôt inféodées aux bords de la Méditerranée.

Zone refuge lors des dernières glaciations du quaternaire, le Mercantour est aussi l'un des plus importants foyers d'animaux et de plantes endémiques en France qu'on ne trouve nulle part ailleurs.

L'inventaire systématique de la biodiversité engagé en 2007 (ATBI) a permis de faire passer le nombre total d'espèces recensées sur le massif de 7000 à près de 12000 en 2014.

Parallèlement aux forts enjeux du patrimoine naturel, le Parc national du Mercantour présente également des richesses culturelles majeures avec 2 sites naturels classés dont le site archéologique du mont Bégo, situé dans les vallées des Merveilles et de Fontanalba avec ses 40 000 gravures rupestres, datées pour la plupart aux environs de 3300 ans av JC et 6 sites naturels inscrits. Côté patrimoine bâti, on y référence 2 sites bâtis classés, 4 sites inscrits, 30 monuments historiques classés et 51 inscrits. A ce patrimoine inventorié s'ajoute tout le petit patrimoine rural (moulins, fours, ruchers, canaux, enclos pastoraux...), les ouvrages militaires du XIXème siècle ainsi que les blockhaus de la ligne Maginot avec les ouvrages de défense italiens.

Les grands objectifs ou l'ABC des missions du Parc

La mission première du Parc national du Mercantour est de protéger la nature, les paysages et la diversité biologique de ses territoires qui ont justifié sa création. Le Parc assure la gestion de ce patrimoine en organisant son action autour de 3 grandes missions :

La protection et la connaissance

La protection des enjeux patrimoniaux du Parc est rendue possible par la mise en œuvre d'une réglementation spécifique.

La sensibilisation et le contrôle des usagers à la mise en œuvre de ces réglementations constituent une part importante du travail des 40 agents et techniciens présents sur le terrain sur les différentes vallées.

Protéger, c'est aussi mieux connaître la faune et la flore et être attentif à leur évolution. Les agents du Parc national procèdent donc régulièrement à des inventaires et des comptages. Ils observent les animaux pour mieux connaître leurs comportements sociaux et alimentaires afin d'élaborer des principes de gestion adaptés.

L'établissement apporte par ailleurs un soutien actif aux activités liées au maintien de la biodiversité.

L'accueil et la sensibilisation

Faire connaître les richesses présentes dans l'espace naturel, créer un lieu de partage où s'impose le respect, se propage l'éthique, s'éveille la curiosité, tel est aussi l'un des principaux objectifs du Parc national du Mercantour.

Au sein de cette mission d'accueil, il met à disposition du public les connaissances acquises sur le patrimoine du Mercantour pour aider à le comprendre. Il élabore des actions d'éducation concourant à promouvoir des comportements respectueux de la nature et de ses équilibres.

Chaque année, le Parc réalise de nouveaux outils de communication et de sensibilisation, qui accompagnent les jeunes et les adultes dans la découverte de cet espace protégé.

La politique d'accueil et de sensibilisation est notamment mise en œuvre dans les 5 maisons du Parc, les différents points info des vallées, ainsi que tout au long des 550 km de sentiers balisés et entretenus en zone cœur.

La contribution au développement local et durable

L'évolution de la société montre un intérêt croissant pour une nature préservée et des produits de qualité. Le patrimoine exceptionnel du Parc national, comme le « label » de qualité qu'il représente, sont pour les 23 communes de la zone d'adhésion des atouts remarquables pour assurer leur développement économique.

Le Parc national s'associe aux acteurs locaux pour valoriser le patrimoine naturel et culturel et développer un tourisme, une agriculture et des activités de qualité qui respectent l'environnement et aillent dans le sens de ses efforts de protection. Il soutient la réalisation d'aménagements, tant par des aides techniques et logistiques que financières. Il accompagne les acteurs du territoire dans le développement d'un tourisme et d'une agriculture écologiquement exemplaires (Charte Européenne du Tourisme Durable, promotion de la marque « Esprit parc national », mesures agro-environnementales...)

Pour mettre en œuvre ces objectifs, le Parc s'appuie sur une charte de territoire validée fin 2012 pour 15 ans. Au delà du Contrat d'Objectifs actuel (2015-2017), un plan de 50 actions phare (à conduire sur la période 2016-2020) a été défini et validé par le conseil d'administration du Parc fin juin 2016. Il a vocation à rendre plus lisible les actions du Parc et de ses partenaires, tant en interne qu'en externe.

La réglementation dans le Parc

Un parc national est un territoire reconnu comme exceptionnel par la richesse de sa biodiversité, la qualité de ses paysages et de son patrimoine culturel.

Il est officiellement délimité par décret pris en Conseil d'État ; ce décret différencie deux zones et y instaure des moyens différenciés de protection des patrimoines :

- **Le cœur du parc** : le décret y instaure une réglementation spécifique où la plupart des activités humaines qui pourraient nuire à la conservation des patrimoines y sont ainsi réglementées (circulation, construction...) ou interdites (chasse...). Dans le cœur, personne n'est donc totalement libre d'y faire ce qu'il veut, qu'il soit visiteur de passage, propriétaire, usager...
- **L'aire d'adhésion** : dans cette zone, le décret n'instaure pas de réglementation environnementale particulière en plus de celles déjà en vigueur sur tout le territoire national. Les communes s'y engagent surtout dans un partenariat avec le Parc national, pour mener des politiques et des actions en lien avec le développement durable.



La réforme des parcs nationaux et la charte

La réforme des Parcs nationaux en 2006 a créé un nouveau mode de gouvernance et de fonctionnement des Parcs, fondé notamment sur la construction d'une charte établie pour 15 ans qui définit un nouveau mode de relations entre l'établissement public et les acteurs de son territoire, davantage construite sur une base partenariale et contractuelle.

En cœur (espace réglementé), la charte détaille les objectifs de protection par les modalités d'application de la réglementation et précise les règles de sa gestion.

En aire d'adhésion, elle fixe des orientations de développement durable dans divers domaines (gestion des paysages, patrimoines culturel et naturel, tourisme, activités de pleine nature, agriculture, ressources forestières, ressources en eau, énergies renouvelables, éducation à l'environnement...) et propose des mesures à mettre en œuvre par les différents acteurs. Elle a pour objectif de faciliter l'accompagnement des projets du territoire.

Sur les 28 communes de l'aire optimale d'adhésion, 23 ont adhéré à la charte.

Cette adhésion se traduit par la construction de conventions d'applications qui précisent les modalités de travail en commun et les objectifs partagés entre la commune et le Parc.